

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN



Prix de l'Abonnement
Édition quotidienne, par an \$3.00
Édition hebdomadaire, par an 1.00

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
Six lignes, première insertion, \$0.50
Chaque insertion subséquente, 0.15

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 6 OCTOBRE 1879.

LE MYSTÈRE
DE LA
RUE D'ASSAS
GRAND ROMAN PARISIEN

(Suite.)

Ce diable de Ramon est vraiment trop heureux... dit le fils d'Esteban à quelques-uns de ses amis... et il ne mérite guère un pareil bonheur.

—Parbleu!... que ferait-on chez un Cubain, si l'on n'y jouait!
—Eh bien, c'est une idée, cela... et il ne me déplairait pas d'attrister un peu le bonheur de don Ramon en allégeant sa bourse de quelques billets de mille.

Il attendait...
Pour lui, l'intérêt n'était pas dans les salons dorés de don Esteban de Murcie, et l'effet produit par l'arrivée de Ramon et de Geneviève lui importait peu.

Geneviève, qu'il continuait d'observer, n'avait pas abandonné son attitude souriante ou plutôt résignée. A la voir ainsi, le front serein, la physionomie épanouie, personne n'eût pu se douter de ce qui se passait dans son cœur.

Mais elle était le point de mire de tous les regards, et la fuite eût été bien difficile à ce moment... Il fallait laisser passer quelque temps encore et attendre... Et c'est ce qu'elle fit...

Une heure s'écoula... Puis minuit sonna à la pendule... Bruscatelle, qui n'avait pas quitté son poste d'observation, vit Geneviève se lever, comme mue par un mouvement automatique, et prendre le bras d'une jeune femme qui se trouvait à ses côtés.

les salons? demanda la jeune femme dont elle avait pris le bras.

—Oui... c'est cela! répondit Geneviève... ne trouvez-vous pas que c'est bien monotone de rester ainsi toute une nuit à la même place?

—Vous avez raison.
—Et puis, on m'a dit des merveilles de cet hôtel, et ce que je désire visiter surtout... c'est...

—Quoi donc?
—La serre.
—Mais elle est au rez-de-chaussée.
—Qu'importe!

—Ne craignez-vous pas que l'on trouve notre disparition bizarre?
—Bon!... fit Geneviève avec un enjurement nerveux... vous êtes mariée... moi, je suis à la veille de l'être aussi; ce n'est ni votre mari, ni mon fiancé qui y trouveront à reprendre.

—Je ferai ce que vous voudrez.
—A la bonne heure... Ne disons rien à personne... et partons...

Et les deux jeunes femmes s'éloignèrent.
Bruscatelle les suivit un moment du regard et, quand il les eut vues disparaître, il se hâta de quitter la pièce où il se trouvait et se mit à la recherche de Ramon.

Le moment était venu... le drame s'engageait; il fallait que tous les acteurs fussent à leur rôle. Guidé par une d'instinct, il gagna à pas rapides les salles de jeu, bien convaincu qu'il y trouverait Ramon, et la première personne qu'il y aperçut, en effet fut le fils du banquier. Le complot du fils d'Esteban et de ses amis avait pleinement réussi; on avait piqué au vif l'amour-propre de Ramon, et l'on n'avait pas eu de peine à l'entraîner. Depuis une heure, il était assis à une table de jeu... et il gagnait!... On faisait cercle autour de lui, et chacun s'émerveillait de voir le sort le favoriser à ce point. Ramon, lui, se sentait tout enivré.

—C'était trop de chance en une même soirée! mais il n'en concevait pas la moindre inquiétude.
Quoique joueur, il n'était pas superstitieux... et sa main frémissante maniait sans trouble d'or et les billets de banque qui s'amoncèlaient à sa droite...

Tout à coup, cependant, il tressaillit. Quelqu'un venait de lui toucher l'épaule: il se retourna et aperçut Bruscatelle. Sans se rendre compte de ce qu'il éprouvait, il sentit un frisson passer sur sa chair.

VIII

—Ah! ah! vous venez assister à mon triomphe?... dit-il, en essayant un sourire contraint.

—Je viens vous y arracher, monsieur Ramon... répondit à demi-voix Bruscatelle.

—Comment cela?
—Il faut que je vous parle.
—Mais vous voyez que je gagne... je ne puis me retirer... cela ne se fait pas.

—Ces messieurs vous excuseront... insista Bruscatelle; quelqu'un prendra votre place, mais il faut que je vous parle, je le répète... et j'ajoute...

Il se pencha à l'oreille de Ramon:
—Et j'ajoute, poursuivit-il d'un ton à n'être entendu que de lui seul, que le moindre retard peut être fatal et que, si vous hésitez une seconde, Geneviève d'Alcantara est perdue à tout jamais pour vous!...

Ramon se dressa d'un bond.
—Prenez garde... fit Bruscatelle... on vous observe... et il faut que tout le monde ignore...

—Vous avez raison... dit Ramon.
Et, s'adressant à l'un de ses amis:
—Orizaval... dit-il en s'efforçant de sourire... vous le voyez, je ne m'appartiens déjà plus... QUELQU'UN me fait demander, et je suis obligé de vous quitter... Seriez-vous assez bon pour prendre ma place et continuer ma partie?...

Dix joueurs essent accepté l'offre que Ramon faisait à son ami: celui à qui il s'adressait s'empressa de l'accueillir par un geste de consentement.

—Je ne sais ce que j'ai gagné, con-

tinua Ramon avec un détachement de véritable gentilhomme; je vous laisse cet or et ces billets, dont vous ferez l'usage que vous jugerez convenable, et rappelez-vous seulement que je reste de moitié dans votre jeu pour toutes les pertes que vous pourriez essayer.

Et pendant qu'un murmure d'approbation s'élevait, à ces paroles, du groupe des auditeurs, Ramon salua avec grâce et s'éloigna, entraînant Bruscatelle dont il avait pris le bras.

Le jeune homme était en proie à une profonde agitation, qu'il s'efforçait vainement de contenir et qui soulevait sa poitrine par bonds violents, tout en allumant une flamme dans ses regards.

Ramon n'avait pas été élevé comme les autres jeunes gens; sa jeunesse avait été abandonnée à toutes les excentricités, et son caractère s'était développé sans qu'aucun frein eût jamais imposé de limites à son expansion fougueuse.

L'amour qu'il ressentait pour Geneviève, l'espoir que lui avait fait concevoir depuis quelque temps la nouvelle attitude de celle qu'il aimait, enfin, la certitude d'une possession prochaine, tout cela avait puissamment contribué à calmer la fièvre dont il était dévoré. On pouvait croire même un instant qu'il était revenu à une intelligence plus saine des convenances de la vie sociale, et que l'influence de Geneviève opérât ce miracle de l'arracher au désordre pour le rendre à la raison... Inconsciemment peut-être, Ramon y croyait lui-même, et, en tout cas, il était certainement sincère dans son amour et dans ses aspirations vers une vie nouvelle.

La soudaine intervention de Bruscatelle, en lui révélant un danger inconnu dont son bonheur était menacé, venait de remettre tout en question et de le rejeter dans les violences du passé. Que devait-il craindre, et de quelle nature était le danger dont on lui parlait? Il n'y croyait pas... il était impossible qu'un événement imprévu vint ainsi renverser en une seconde l'échafaudage sur lequel reposait l'avenir qu'il rêvait, et pourtant son sang brûlait ses artères, ses tempes battaient avec force, et il sentait comme un voile passer à chaque instant sur ses yeux.

Dès qu'ils eurent gagné l'antichambre, et comme Bruscatelle se disposait à descendre vers le rez-de-chaussée, Ramon l'arrêta d'un geste plein d'autorité.

—Où vas-tu? dit-il d'une voix étranglée; où me conduis-tu et quel est le sens qu'il faut que je donne à tes paroles de tout à l'heure?

—Je vous expliquerai cela... répondit le vicomte.
—Mais que se passe-t-il?...
—Vous allez l'apprendre.
—Enfin... quel danger avons-nous à redouter?

Bruscatelle prit à son tour le bras de son interlocuteur, et se pencha vivement à son oreille:

—Je vous ai dit... répondit-il, que toute hésitation pouvait être fatale... et ce n'est guère le moment de discuter... Mais, puisqu'il est nécessaire d'être plus explicite sous peine de tout perdre, apprenez, monsieur Ramon, qu'au moment où je vous parle Mlle. Geneviève d'Alcantara a quitté les salons de don Esteban, qu'elle va gagner la serre, d'où elle descendra dans le parc, et que, si nous ne nous hâtons nous-mêmes de l'y aller rejoindre, avant dix minutes, elle passera chez maître Silvio, votre rival...

—Tu mens! tu mens! s'écria Ramon, qui s'efforçait de ne pas croire, mais dont les poings se crispèrent à la seule pensée que cela pouvait être.

—Vous doutez? fit Bruscatelle.
—Silvio n'aurait pas cette audace... et je me demande qui donnerait à Geneviève le courage d'une telle action! Bruscatelle haussa les épaules.

—Ah! vous vous demandez cela?... répliqua-t-il, avec ironie, eh bien, je vais vous donner sur ce point toutes les satisfactions que vous pouvez désirer.

—Toi?

(A continuer.)

MUSIQUE.

Le soussigné désire attirer l'attention des Messieurs du Clergé maintenant en retraite à Québec, sur les Livres de Musique suivants contenant de la Musique pour Églises:—

MOTETS POUR L'ANNÉE.

Une collection d'Offertoires, avec paroles appropriées pour chaque jour, dimanches et fêtes de l'année, dédiée avec permission au Très-Rév. J. Darrell, D. D., Lord Evêque de Southwark, par M. W. M. Lutz, Organiste de la Cathédrale Catholique de Londres.

Prix..... \$2.50
Messes courtes pour petits chœurs à 1, 2, 3 ou 4 voix avec accompagnement d'orgue, publiées par M. Julien Benedict.

Prix..... \$1.75
Aussi en partitions séparées sur papier.

Prix..... 15 cents chaque.
La Bibliothèque Religieuse de Battmann complète dans un seul volume

Prix..... \$5.00
—AUSI—
Cantiques par les Pères Hermann, Clément, etc. R. MORGAN, 25, rue la Fabrique.

Québec, 25 août 1879.

EXPOSITION DE PARIS.

La maison RENAUD & CIE. a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'Articles de Fantaisie, de Porcelaine Française, de Verreries, etc., etc., qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.

On trouvera à notre établissement une grande variété d'objets convenables pour Cadeaux.

—AUSI—
SERVICES À DÉJEUNER, À DINER, À DESSERT ET À TOILETTE.

TÊTE-À-TÊTE, CROQUET, MUSCAT ET APRES-DINER.

Une remise de 20 pour cent sur les Argenteries.

Nous sommes décidés à vendre tous ces articles au prix coûtant plus du comptant.

Venez et jugez par vous-même.
RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul, Québec, 18 juillet 1879.

L. A. P. BARTHE & CIE., COURTIERS.

Achètent et vendent des Stocks de Banque et prêtent de l'argent sur iceux. Les parts de la Cie. d'Assurance Royale Canadienne achetées et vendues au cours du marché. Pour les cotes et autres renseignements, s'adresser à leur Bureau, No. 120, rue St. François-Xavier, ou par Boîte 143, Montréal.

Magasin Populaire

Comprenant le bloc donnant sur les rues N.-D. des Anses, en face du marché, et sur la rue de la Couronne, St. Roch.

F. X. LEPAGE

A le plaisir d'annoncer à ses amis et à ses nombreuses pratiques qu'il a fait l'acquisition par bail du magnifique poste situé au coin des rues N.-D. des Anses et de la Couronne, qui se trouve relié aujourd'hui avec son ancien magasin, et qu'il a divisé en deux départements son immense fonds de marchandises.

Le Département des Messieurs
Se trouve au nouveau poste, coin des rues N.-D. des Anses et de la Couronne.

Le Département des Dames
Se trouve au poste voisin, No. 53, qui comprend le plus bel assortiment spécialement édié aux Dames.

Le soussigné doit informer aussi ses pratiques qu'il a pris des mesures pour satisfaire pleinement tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage, tant sous le rapport du bon choix de ses marchandises de nouveautés que sous le rapport de ses prix extrêmement réduits. Au public de profiter de tous les avantages qui lui sont offerts à ce

Magasin Populaire
53, rue de la Couronne
F. X. LEPAGE
Propriétaire.
Québec, 27 juin 1879.

J. & W. REID,
Manufacturiers de
Papiers, Sacs de Papiers, Livres Blancs, etc., etc.
98 et 100, rue St. Paul, Québec.

Papier-Feutre, pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.
Papier Godronné, pour les couvertures des maisons.
Papier à Envelopper, gris, brun, drab, manilla, de toute grandeur et de toute qualité.
Papier à Imprimer, blanc et de couleurs, de toute grandeur et de toute qualité.
Sacs de Papier, faits à la machine, pour épicerie et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.
Livres Blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits, faits à ordre, sous le plus court délai.
Importateurs et Marchands de Papier à Ecrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre, enfin de toute sorte de Papeteries.
Le tout vendu au PLUS BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.
J. & W. REID, Nos. 98 et 100, rue St. Paul, Québec, 18 mars 1879—fin

Heures des Malls.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malls.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, SEPTEMBRE 1879.

REQUES. MALLS. CLOSÉS.
A. M. P. M. ONTARIO. A. M. P. M.
8.00 10.20 Ottawa par chemin de fer (a) 3.00
8.00 10.20 Province d'Ontario (a)..... 6.15

QUÉBEC.
8.00 Arthabaska, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, à Montréal, par chemin de fer, tous les jours, (a) Station de la Chaudière..... 6.15
8.00 10.20 Cité de Montréal et l'Ouest, par chemin de fer, tous les jours, (a)..... 3.00
8.00 10.20 Sorel et Trois-Rivières, par chemin de fer, tous les jours..... 3.00
6.15

Montréal, Trois-Rivières, Sorel, St. Pierre les Bécquets et Batican, par vapeur, à... Lévis, (Magentic), tous les jours, (a)..... 6.15
8.00 St. Gilles et St. Séver, les mardis, jeudis et samedis, (a) 6.15
4.30 Pour la Rivière-du-Lois, par chemin de fer entre Québec, tous les jours..... 10.45
7.45 Par Express, Est de la Rivière-du-Lois, les comtés de Gaspé et Bonaventure, et les provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse Ile du Prince-Édouard, St. Jean Terrebonne et la Bermuda via Halifax par chemin de fer Intercolonial, tous les jours, (a)..... 6.15
Moulin de la Chaudière..... 10.45

MALLS LOCALES.
10.30 Comtés de Beauce et Dorchester par le chemin de fer Lévis et Kennebec tous les jours à..... 3.00
8.30 Bonaventure et St. Michel tous les jours..... 4.45
8.30 3.00 Bienville, Lauzon et St. Joseph, (Indian Cove), deux fois par jour..... 8.00 4.45
Lévis, trois fois par jour..... 8.00 12M. 4.45

8.00 4.30 Québec Sud, trois fois par jour..... 10.45 6.15
3.00 New-Liverpool et St. Jean Chrysostôme, deux fois par jour..... 8.00 4.4
8.00 2.30 Spencer Cove, deux fois par jour..... 8.30 3.00
Sillery Cove..... 8.00
St. Sauveur et St. Roch, quatre fois par jour..... 8.30 2.30
Faubourg St. Jean..... 5.00
Bergerville et Cap-Rouge..... 3.30
St. Foye..... 4.00
Rive Sud (Ouest) St. Nicolas jusqu'à Bécancour tous les jours..... 8.30
8.00 10.20 Rive Nord (Ouest) Ancienne Lorette jusqu'aux Trois-Rivières et Ilerthier, par le chemin de fer du Nord, tous les jours..... 3.

8.00 Rive Nord (Est) Beauport jusqu'à la Malbaie, par terre, tous les jours..... 9.30
Les comtés de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, par la Cie. de Navigation du St. Laurent, les mardis et vendredis..... 6.30
8.00 Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis..... 4.50
8.00 10.20 Bourg Louis, St. Raymond, Pont Rouge, tous les jours..... 2.6
10.20 Ste. Catherine, les lundis, mercredis et vendredis..... 2.00
10.00 Valcartier et Stoneham, les mercredis et samedis..... 2.00
10.00 Laval et Lac Beauport, les mercredis et samedis..... 2.00
10.00 Charlesbourg et Lorette, St. Ambroise, tous les jours..... 2.00
ETATS-UNIS.
Boston et New-York, etc., tous les jours..... 6.15

INDÉS OCCIDENTALES.
Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées, tous les jours à New-York, d'où les mails sont expédiés à..... 6.15
Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane à New-York, tous les jours..... 6.15
d'où les mails sont expédiés chaque jeudi..... 6.15
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales jusqu'à New-York à..... 6.15
d'où les mails sont expédiés le 23 de chaque mois.....

GRANDE BRITAÏNE.
Par la voie Canadienne chaque samedi, 11.30
Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les lundis..... 6.15

—Sac des malls par les chars ouvert jusqu'à..... 8.30 P.M.
—do do do do..... 6.15 A.M.
—Sac Supplémentaire à..... Midi.

Les lettres enregistrées doivent être jetées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque mail. Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 6.00 A.M., 10.00 A.M., 1.30 P.M. et 5.45 P.M. Livraisons par les facteurs de ville à 8.30 A.M., 10.30 A.M. et 2.30 P.M.

J. B. PRUNEAU,
Maître de Poste.
Québec, 17 septembre 1879.

Société de Prêts et Placements de Québec.

A PRÊTER \$10,000.00.

Par somme variant depuis \$100.00 en montant. Ceux qui désirent emprunter pourront se procurer tous les renseignements nécessaires au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, B.-V.

ROBT. LAROCHE,
Sec.-Trés.
Québec, 29 juillet 1879.

\$10 à \$1,000 déposés dans les STOCK WALL STREET, conduisent à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant toute chose. Adresse BAXTER & CIE., Banquiers, No. 17, rue New-York.

13 mars 1879—laq&b

ANNONCES NOUVELLES.

Sachet Holman—J. Gordon Bennett.
Serre de Fleurs de Québec—John D. Doig.
Salle de Musique—Compagnie de Vaudeville E. A. McDowell.
La Bonne Ste. Anne—Vapeur *Rival*.
Enean de Meubles de Ménage.
Enean de Machines, Engins, Bouilloires, etc.—Oct. Lemieux & Cie.
Autres Importations—Glover, Fry & Cie.
Magasin Populaire—F. X. Levasse.

QUEBEC

LUNDI, 6 OCTOBRE 1879.

DÉNOUEMENT OU DÉNUEMENT.

La situation au sein de laquelle nous piétons, au grand préjudice de notre prestige et de notre crédit, peut se résumer en quelques traits. Nous avons, à la tête de la province, un gouvernement plein de bonnes intentions, qui a deux voix de majorité dans la Chambre mais qui n'a pas d'argent dans sa caisse. Si on avait pu faire fondre ces deux voix de suite et en tirer de l'or, tout aurait été parfait. Malheureusement pour le cabinet, il paraît que ces deux voix sont aujourd'hui fondues, mais autrement qu'on aurait pu s'y attendre; elles se seraient fondues dans l'opposition, ou du moins dans un tiers-parti, et il n'en resterait rien pour le cabinet Joly, qui se trouverait ainsi à marcher sur une jambe, la voix de l'orateur.

Les subsides votés, le gouvernement n'était pas riche. Il se serait bientôt trouvé à bout de ressources, et on l'aurait vu prochainement tomber en crise. Qu'est-ce donc lorsqu'il n'a pas même de subsides? Les embarras s'accumulent, et lorsque l'argent reviendra, le crédit sera mort.

Il y a deux ans, une voix prophétique disait que nous allions à la banqueroute. Depuis lors, nous avons essayé d'économiser et réussi à emprunter. Est-ce ainsi qu'on évite la banqueroute? C'est un moyen de l'ajourner, non d'y échapper. Elle est toujours là menaçante, et si l'on a été sincère dans les alarmes exprimées en 1878, combien doivent être plus vives les inquiétudes que l'on dissimule en 1879? D'aucune façon, on ne peut prétendre que la situation s'est allégée; elle s'est aggravée. A l'issue de l'année financière, elle se résolvait en un déficit de près de \$700,000, avec des espérances chimériques et des obligations énormes pour l'année prochaine. Maintenant, elle se complique d'une crise qui tarit à sa source le crédit dont l'administration a besoin même pour vivre.

Refuser les subsides à une administration qui, même avec les subsides, était encore à bout de ressources, cela semblerait une cruelle ironie au premier abord, si ce n'était un moyen de l'amener à réfléchir sur sa propre situation et la nôtre. Le Conseil dans ce rôle ressemble fort au père de famille qui coupe les vivres à son fils pour le forcer d'admettre qu'il dépense trop et qu'il ne peut aller loin comme cela. Une autre comparaison, si vous voulez: Toutes les semaines, nos grands négociants voient arriver chez eux de pauvres diables de marchands pleins de droiture qui leur disent: Renouvelez mes billets, donnez-moi encore des marchandises, et bientôt nous pourrions vous payer. Mais les négociants ne se paient pas de ces illusions-là, et ils répondent: A quoi bon? ce serait vous fournir les moyens de vous enfoncer davantage, d'accroître vos pertes et les nôtres; il vaut mieux vous arrêter pour vous relever ensuite, pendant qu'il en est temps encore.

L'administration provinciale est exac-

tement dans la situation de ces petits marchands. Retarder ses échéances ne saurait la sauver; c'est simplement allonger la corde au bout de laquelle on la verra un jour ou l'autre tomber. Lui accorder les subsides, à quoi bon? cela la fera-t-il vivre jusqu'à la fin de l'année? Cela lui fournira-t-il les moyens d'achever nos grands travaux de chemins de fer? Non. Cela ne fera que lui donner l'occasion, l'occasion funeste, d'accroître les embarras d'une situation qui ne peut être dénouée que par une administration vigoureuse s'appuyant sur une majorité forte.

Avons-nous besoin de le dire? libéraux sincères, le procédé du Conseil Législatif n'est pas de ceux qui nous plaisent. Nous répugnons aux coups de force. La législation Angers a été une erreur, le coup d'Etat du 2 mars une faute, l'acte du Conseil est un malheur. Mais de ce malheur peut et doit sortir le salut, de même que du coup d'Etat du 2 mars a découlé une tentative d'économie qui s'impose à tous et qui devra être sérieusement poursuivie. Encore une fois, nous préférons voir le salut naître de mesures anormales, régulières, mais nous n'avons pas le choix en ce moment. Nous n'aurions pas fait le coup d'Etat, et nous n'aurions pas conseillé l'acte du Conseil. Nous n'avons qu'à profiter du seul moyen qui s'offre à nous de sortir de tout ce gâchis. Voyant qu'à la Chambre une majorité de deux voix aveuglée par l'esprit de parti fermait les yeux à l'évidence de la situation, le Conseil législatif s'est jeté avant, à ses risques et périls; il est de l'intérêt public de profiter de l'ouverture, pour faire entendre raison au ministère qui s'enfuit à se perdre et à nous perdre avec lui.

Qu'est ce qu'il fait en ce moment au pouvoir, et qu'espère-t-il y faire? La dernière session a prouvé deux choses: d'abord qu'il n'était pas assez fort pour mener à bonne fin sa politique, puis qu'il a été obligé d'abandonner ses mesures; ensuite, qu'il n'avait pas à sa disposition les ressources nécessaires pour faire face aux exigences financières.

Dans ces conditions, l'esprit de parti peut le retenir au pouvoir, mais le patriotisme lui commande de le quitter, en même temps que le sentiment de sa dignité. On n'a le droit et le devoir de rester au pouvoir que lorsqu'on peut y faire quelque chose pour le pays. Lorsqu'on est un obstacle à la marche des affaires, on doit s'effacer et savoir attendre sa revanche. C'est ainsi que M. Joly comprenait autrefois la politique, c'est encore, nous en sommes convaincu, comment il en sent les devoirs, et les inspirations de son caractère sauront l'élever au-dessus des piètres conseils de quelques-uns de ses amis plus sensibles aux avantages du pouvoir qu'à l'intérêt de la province.

COUR DE POLICE.

La mort du juge Holt vient de créer une vacance importante dans l'administration de notre justice. Il n'y a pas encore longtemps, l'on comptait dans ce bureau trois ou quatre de nos compatriotes, mais pour une raison ou une autre, ils ont été remplacés par des personnes d'origine anglaise. L'occasion se présente aujourd'hui de reprendre nos droits, et nous osons espérer que ceux qui ont l'influence nécessaire pour les faire valoir n'hésiteront pas un instant. Des six employés, tous d'origine anglaise, composant le personnel de ce bureau, il n'y en a qu'un seul qui parle un peu le français, encore est-il souvent absent, et par conséquent le canadien-français n'est servi que si toutefois il porte ses plaintes dans la langue anglaise.

C'est une injustice pour notre nationalité qu'on éloigne de plus en plus des emplois publics. L'élément anglais n'aura pas le droit de se plaindre et de nous accuser d'être trop exigeants, car depuis un an on les compte par di-

zaines les membres de la famille anglaise aux emplois du gouvernement. Nous n'avons peut-être pas le pouvoir de désigner du doigt celui qui devra remplacer le juge défunt, mais il est de notre devoir de dire que cette fois ce devra être un canadien-français.

BANQUETS LÉGITIMISTES.

L'anniversaire de la naissance du comte de Chambord a été l'occasion d'une grande manifestation légitimiste. Encouragés par la mort du prince impérial et l'extinction momentanée des espérances bonapartistes, les chefs du parti ont résolu de célébrer l'anniversaire de la naissance de "l'Enfant du miracle" par des banquets dans les vingt arrondissements de Paris, à Dijon, Marseille, Perpignan, Montauban et Chambord. C'est une tentative des légitimistes de ressusciter le royalisme presque mort. Le prix des billets pour le banquet a été fixé à cinq francs, dans l'espoir que la modicité du prix attirerait des orateurs des classes ouvrières et des mécontents de tous les partis politiques. Presque tous les adhérents de la légitimité sont des commerçants dont la prospérité dépend de la clientèle des familles légitimistes. Le menu de tous les banquets est identique, et la carte porte d'un côté le nom du souscripteur, de l'autre une photographie de Henri V. Pour éviter des récriminations possibles de la part d'orléanistes comme, par exemple, M. Edouard Hervé, du *Soleil*, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de discours et que les toasts seraient remplacés par des adresses au comte de Chambord, d'un texte uniforme, à lire à la même heure dans les divers banquets par des délégués désignés d'avance. Voici la teneur de l'adresse:

"Monseigneur.—Le 10 juillet dernier nous nous sommes assemblés pour célébrer la fête de Notre Roi. Le même cri de fidélité et d'espoir qui s'échappa à cette occasion de nos cœurs s'en échappe encore maintenant, et vous daignâtes accepter notre hommage avec une anguste bonté. Aujourd'hui, Monseigneur, nous nous assemblons de nouveau pour célébrer l'anniversaire de votre naissance. Nous ne pouvons oublier en cette heure que le 29 septembre 1829, Henri Diuonné, duc de Bordeaux, fut immédiatement choisi Enfant de la France et de toute l'Europe. Cependant, la France est encore sans son Roi, et l'Europe est encore sans la France. Nous ne sommes pas des hommes politiques. Nous ne sommes que des travailleurs dans une cause raisonnable et patriotique. Pénétrés de la nécessité de la sécurité morale, nous attendons Notre Roi—afin qu'il puisse étendre sur la France et sur nous le bouclier protecteur d'une souveraineté aussi puissante que légitime.

"Nous vous remercions donc, Monseigneur, d'avoir réprouvé ceux qui ont incessamment cherché à profiter de préventions publiques, en répétant une fois de plus que vous serez au milieu de nous quand sonnera l'heure de Dieu. Vous avez dit: *Je le veux!* et cette phrase a embrasé la France. Monseigneur le pays est en détresse. La confiance s'en va et le travail diminue. A mesure que nos fardeaux s'accroissent nous voyons s'évanouir nos plus précieuses libertés. C'est un outrage qui révolte notre dignité, nos consciences et notre honneur de pères de famille. Néanmoins, dans cette lutte de chaque jour nous sommes soutenus par l'héritier royal de saint Louis, car il sera le grand Justicier de son peuple. Nous prions Dieu de nous éconter, Monseigneur, et de nous rendre enfin ce Roi, qui connaît nos ennemis et n'a pas d'autre fortune à faire que celle de la France. Nos cœurs, nos bras sont déjà à lui. Qu'il en dispose comme de ceux de ses meilleurs et de ses plus fidèles sujets.

Les plus notables des banquets parisiens ont été ceux du Faubourg Saint-Germain, des Champs-Élysées, du Palais-Royal, du Marais, de Montmartre, de Belleville, de Menilmontant et de Passy. Malgré l'interdiction, il y a eu des toasts et des discours dans tous les banquets. La loi Ferry a été vigoureusement dénoncée. Les participants étaient de toutes les classes. Des ouvriers étaient assis à côté de descendants des Croisés. Dans les banquets de province, à Bordeaux, Marseille, Perpignan, Poitiers et autres villes, il était venu des gens de tous les points de la contrée. A Chambord, un service a été célébré à midi dans la jolie petite église du village, qui était décorée avec beaucoup de goût. Après le service, les assistants se sont rendus sous une immense tente ornée de lanières bleues et blanches à franges d'or. Des cou-

verts étaient mis pour 12,000 convives. Des nobles de douze quartiers étaient assis au milieu de cultivateurs et d'artisans. On remarquait le sénateur Bourgeois, M. de Baudry-d'Asson, député de la Vendée; M. de Maillé et d'autres députés, le vicomte d'Andigné, etc. Le marquis Degouville-Levillier a porté la santé du royal exilé dans un discours qui a déchaîné l'enthousiasme. Mais le grand discours du jour a été prononcé par M. Baragnon. A 4 heures, tout était fini.

A TRAVERS LA VILLE.

NOMINATION.—Le Révd. Père Tortel, de Montréal, vient d'être nommé supérieur des Oblats de St. Sauveur, en remplacement du Révd. Père Grenier.

FAISONS LA CHARITÉ.—La circulaire de Mgr. l'Évêque de Chicoutimi a été lue dans les églises catholiques de cette ville hier au prône. Sa Grâce nous annonce dans cette lettre que la famine menace deux cents familles pendant le long hiver qui s'avance et que déjà la misère fait sentir ses cruelles étreintes. Un comité a déjà été formé pour recueillir des souscriptions. Que tous ceux qui ont le moyen fassent la charité et donnent suivant leur moyen pour le soulagement de nos frères du lac St. Jean.

LAC ST. JEAN.—Un certain nombre d'ingénieurs civils sont parti jeudi dernier de Québec, pour aller explorer le pays entre la rivière Ste. Anne et le lac Edouard, afin de terminer définitivement la location du chemin de fer du lac St. Jean.

REMIS.—Le public n'ayant pas répondu avec assez d'empressement, M. Lavallée nous prie d'informer nos lecteurs que le premier concert de la série est remis à lundi prochain, 13 courant. Dans le cours de cette semaine, nous espérons que le grand nombre de personnes qui se proposent d'assister à ces fêtes musicales, s'empresseront de signer leur billet de souscription et de le remettre chez M. A. Lavigne. Il est inutile, pour le moins, d'insister sur la valeur artistique de ces concerts; nous pouvons affirmer, sans exagération que les artistes qui sont à la tête de cette organisation ont peu de supérieurs en Amérique.

Les amateurs doivent donc ne plus retarder à s'inscrire, car M. Lavallée ne veut pas et ne peut pas payer de ses propres deniers une jouissance artistique qu'il offre aux citoyens de Québec et ceux-ci à notre avis, devraient s'empresser de s'inscrire sur la liste.

COUR D'AMIRAUTÉ.—Son Honneur le juge O. Stuart a rendu jugement, vendredi matin, dans la cause de J. F. Giasson, de l'Islet, demandeur vs. Le *Cybele*, McMullen, maître, défendeur. Voici en peu de mots les faits de la cause: Le 29 septembre 1878, dans la soirée, le steamer *Cybele* était en collision avec la goëlette *Alma Maria*, propriété de M. J. F. Giasson, de l'Islet, et la coula à fond avec toute sa cargaison.

Grâce à la vigilance du capitaine Joseph Picard et de son frère Charles Picard, la goëlette était dans toutes les conditions voulues par la loi. Il a été établi en outre que le *Cybele* était en tort. En conséquence M. Giasson a obtenu jugement en sa faveur.

Le montant de l'action est de \$1,800. MM. Montambault, Langolier et Langolier, avocats, représentaient M. Giasson, assisté de M. A. R. Angers comme conseil.

IDENTIFIÉ.—Le corps de la jeune fille qui a été trouvée noyée dans la rivière St. Charles, samedi, a été reconnu comme étant celui de Marie-Anne Laveau, de St. Roch, disparue depuis la veille d'où elle restait, chez M. Caron.

PETITES NOUVELLES.—Réunion du comité chargé de l'organisation de la fête St. Jean-Baptiste, le 24 juin, ce soir à l'Hôtel-de-Ville.

—La Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent a suspendu ses paiements.

—A la table tenue par Mesdames Henchey, Flanagan et Gunn, au bazar des Irlandais, on tiendra un scrutin de ballottage pour connaître lequel du lieutenant-gouverneur Robitaille ou de l'ex-lieutenant-gouverneur Letellier est le plus populaire.

PETITS VOLEURS.—Deux petits garçons ont été arrêtés pour vol de copeaux sur le terrain des bâtisses parlementaires. M. Cimon qui les a fait arrêter dit qu'on lui a volé une quantité considérable de planches et autres bois depuis quelque temps.

LE COMMERCE DES BESTIAUX.—Le commerce des bestiaux se développe considérablement au Canada depuis quel-

que temps. C'est une industrie qui mérite la plus sérieuse attention de la part de nos cultivateurs canadiens, et nous avons hâte de voir le jour où les cultivateurs des campagnes de la province de Québec comprendront toute l'importance de l'élevage des bestiaux.

En attendant, enregistrons les progrès qui se font et donnons publication à la nouvelle qui nous arrive de Londres. Les bestiaux arrivés à bord du steamer *Quebec* ont été détenus quelques heures en attendant l'inspection du professeur Duguid, car on soupçonnait les moutons atteints de cette maladie particulièrement qui s'attache à eux et qui se déclare près de la gueule et dans les pattes. L'inspecteur a déclaré que les animaux étaient sains, et il n'a pu découvrir aucune trace de maladie. Il en a pas été de même pour les animaux achetés aux États-Unis. Toute une cargaison de moutons venant de l'Illinois à bord l'un des steamers de la ligne Heylard a été condamnée par l'inspecteur.

Nous ne faisons que rendre justice à M. Couture, inspecteur des bestiaux à la Quarantaine de Lévis, en disant que depuis qu'il a été nommé, pas un seul bétail n'a été condamné à Liverpool. Ceci prouve deux choses, que nos animaux sont plus sains que ceux des États-Unis, et que M. Couture exerce sur eux avant le départ une telle surveillance qu'il est impossible qu'ils soient malades durant la traversée.

FAITS DIVERS.

APPROCHE DE L'HIVER.—Il est tombé un pouce et demi de neige, la semaine dernière, dans la paroisse de Saint-Moise, Rimouski, et dans presque toutes les autres paroisses du comté il a fait une très-forte gelée, dans la nuit de jeudi à vendredi, ce qui a causé un grand dommage aux grains.

EMIGRATIONS.—Soixante-et-dix fermiers Suédois viennent de s'embarquer sur le steamer *Sarmation* pour le Canada, à destination du Manitoba. Ils seront bientôt suivis de six cents autres, s'ils leur envoient de bonnes nouvelles. Un bon nombre de fermiers tenanciers du Royaume-Uni se sont embarqués sur le même navire pour venir s'établir dans les solitudes du Nord-Ouest canadien.

EXPOSITION D'OTTAWA.—M. Wm. Clark, de Montréal, a obtenu le premier prix et une médaille en argent à l'Exposition d'Ottawa, pour viande préparée en canistres.

PROTECTION ET LIBRE ÉCHANGE.—On lit dans le *Nouveau-Monde*:

M. Chs. Sabourin, commerçant et manufacturier de Lewiston, Maine, était hier en cette ville, où il a acheté du cuir canadien pour l'importer aux États-Unis. C'est encore une preuve, vont dire nos libres-échangistes doctrinaires, que la protection ruine le Canada!

LE 24 JUIN 1880.—Nous lisons dans le *Travailleur* de Worcester, Mass.:

Encore une grande et solennelle occasion de manifester notre attachement à nos traditions nationales. On se propose de célébrer cet anniversaire glorieux avec une pompe et un éclat sans précédents, à Québec.

Après 1874, les journaux Canadiens-français de la Province se sont occupés, pendant deux ans, des Canadiens des États-Unis. Depuis trois ans, oubli complet. En lisant les journaux de Montréal, de Québec &c. &c., le *Nouveau Monde* excepté, on dirait qu'il n'y a pas de Canadiens aux États-Unis.

Nos solennités religieuses et patriotiques ne trouvent plus d'échos dans cette presse.

Un vétérin du sacerdoce a célébré mardi son cinquantième anniversaire de prêtrise à Pittsfield, pas un mot dans la presse Bas-Canadienne.

La Convention de Boston, celle de New-York, celle de Worcester, n'ont pas été mentionnées. Oubli complet.

On nous invite cependant en 1880. On a pensé à nous. Merci, compatriotes de Québec, de vous être souvenus des 600,000 Canadiens des États-Unis.

Ils iront vous prouver, le 24 juin 1880, qu'ils n'oublient pas leurs frères et que le souvenir de la Patrie absente est encore vivace en leur cœur.

ACCIDENT.—Dimanche dernier, un enfant d'un nommé Samson, de Sherbrooke, a tué sa petite sœur par accident, et voici dans quelles circonstances. Les deux enfants étaient à s'amuser chacun dans un appartement séparé, mais de manière à se voir l'un l'autre par l'entre-bâillement de la porte. Dans le dessein d'effrayer sa sœur et de rire à ses dépens, le petit garçon prit un fusil qui se trouvait à sa portée et en pressa la détente. A son grand étonnement, une balle traversa le bord de la

porte de la chambre et alla se loger dans la tête de la petite fille. Le pauvre malheureux ignorait que l'arme fut chargée. Le médecin fut appelé en toute hâte, mais ses soins furent inutiles; la blessure était mortelle et l'enfant expira le lendemain.

CONDAMNÉE A MORT. — Une femme du nom de Susan Kennedy vient d'être condamnée à mort à Montréal, pour le meurtre d'une femme du nom de Mary Gallagher.

Comme nombre de nos lecteurs pourraient ne pas se rappeler les circonstances du crime qu'elle a commis, nous reproduisons ci-dessous les dépositions de quelques témoins.

Le coroner Jones étant assermenté, dit avoir fait l'enquête sur le corps de Mary Gallagher.

La police vint le prévenir du crime vers les 8 heures le 28 au matin. Il se rendit aussitôt à la maison portant le No. 242 rue William. En arrivant au second étage, il aperçut le cadavre d'une femme gisant sur le plancher. Dans un seau placé près du corps se trouvait la tête et une des mains de la défunte. Le témoin assermenta aussitôt un jury pour faire l'enquête. Le détective Murphy était arrivé quelques minutes avant lui. L'enquête se termina par un verdict accusant la femme Kennedy, son mari Myers, et le prisonnier à la barre d'avoir tué la défunte Gallagher. Il y avait des taches de sang sur le lit où s'était couché le prisonnier.

George Glackmeyer, architecte, montre au jury un plan du second étage de la maison où eut lieu le meurtre.

Le Dr. Guérin dit avoir fait l'examen post mortem du corps de Mary Gallagher, le 28 juin dernier. Le matin de ce jour le coroner vint le chercher à sa résidence vers les 10 heures et demie du matin. Il se rendit à la résidence portant le No. 242 rue William. En arrivant au second étage, il vit le cadavre de la victime étendu sur le plancher de la cuisine. La tête et une main de la défunte étaient placées dans un seau près du cadavre. Le plancher était couvert de sang. On remarquait aussi des traces sanglantes sur la muraille. Sur la demande du coroner le témoin commença l'examen du cadavre. La figure portait plusieurs blessures horribles et qui avaient été évidemment infligées avec une hache. Le corps portait aussi plusieurs blessures et meurtrissures. La défunte semblait avoir été une personne très vigoureuse. Lorsque le témoin fut mandé, il était évident que la mort de Mary Gallagher remontait à plusieurs heures. La mort a dû être causée par l'épuisement amené par la perte du sang. Deux des blessures étaient mortelles.

Le grand connectable Bissonnette produit alors en cour la hache trouvée près du cadavre de la défunte. Cette hache est couverte de sang et de cheveux.

Le témoin dit qu'on lui présenta cet instrument lorsqu'il commença son examen. Il est d'opinion que ce ou les assassins s'en servirent pour commettre le crime. Il y avait à peu près quinze blessures sur la tête et le corps de la victime. Le crâne était fracturé à plusieurs endroits. Le témoin ne fit pas l'analyse de l'estomac de la victime. Le témoin ne peut dire si les assassins se servirent d'autres instruments que la hachette pour tuer la victime.

Transquestionné par le juge. — Le témoin croit que la victime n'avait pas encore rendu le dernier soupir, lorsqu'on commença à séparer la tête du tronc.

Transquestionné par M. Coyle. — Le témoin croit que la défunte a vécu près d'une demi-heure après avoir reçu les terribles blessures que l'on remarquait sur le crâne; seulement du moment qu'elle les reçut elle dut perdre connaissance.

Samedi matin, à dix heures, à l'ouverture de la Cour Criminelle, M. Devlin, avocat de la Couronne demanda que la sentence soit prononcée contre Susan Kennedy, trouvée coupable du meurtre de Mary Gallagher.

La prisonnière paraît à la barre. Sa contenance est assurée, et elle dit à deux reprises en levant la main droite, qu'elle n'est pas coupable. Elle ajoute aussi que c'est un troisième individu, qui a tué la femme Gallagher. Elle tente encore une fois de persuader la cour que Flanagan n'est pas coupable de l'accusation portée contre lui. Elle murmure aussi quelques autres paroles inintelligibles.

Son Honneur s'adresse en ces termes à la prisonnière: — Susan Kennedy, après un long procès, vous avez été trouvée coupable et consciencieuse et respectable, d'avoir tué l'infortunée Mary Gallagher.

Votre crime a été des plus odieux. Vous avez tué votre semblable sans

avoir seulement donné à cette pauvre malheureuse le temps de se préparer à paraître devant son dieu, sans même lui donner le temps de murmurer une dernière prière. Le jury tout en reconnaissant votre culpabilité, vous a recommandé à la clémence de la Cour.

Il est de mon devoir de vous dire en ce moment que vous ne pouvez vous attendre à aucune pitié de la part des hommes. C'est pourquoi vous devrez vous adresser à Dieu, afin d'obtenir votre pardon. Ne vous entretenez pas de vaines espérances, la religion seule peut maintenant vous venir en aide. Efforcez-vous donc pendant le court séjour que vous avez à passer sur cette terre de mériter par votre repentir le pardon du juge Éternel.

La sentence de la Cour, est que vous soyez transférée de cette Cour à la prison commune du district de Montréal et de là au lieu de l'exécution pour y être pendue par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive, le 5 décembre prochain, et que Dieu ait pitié de votre âme.

En entendant la terrible sentence, la prisonnière s'écria: "Je ne suis pas coupable, et Flanagan est pareillement innocent."

CE QUE L'ON GAGNE A CHANGER SON NOM. — Une curieuse question de droit constitutionnel se présente en Californie. Un homme connu sous le nom de Robert Desty a été élu membre du Sénat de cet Etat. Mais on lui conteste sa qualité de citoyen américain. M. Desty est né au Canada, où son nom véritable et complet était Robert d'Aillebout d'Estimauville de Beau Mouchel. Il n'avait que trois ans quand il émigra avec sa mère veuve aux Etats-Unis. En 1849, il se fit naturaliser dans l'Etat de New-York, sous le nom trois fois aristocratique que nous venons d'écrire. Trouvant ensuite ce nom trop embarrassant, il se fit appeler Robert Desty tout court, et c'est sous ce vocable plébéien qu'on le connaît en Californie. Il pourra bien prouver que Robert d'Aillebout d'Estimauville de Beau Mouchel a été naturalisé; mais cela démontrera-t-il que Robert Desty a droit au titre de citoyen?

LES EXPORTATIONS DES ETATS-UNIS. — Les Etats-Unis ont exporté, depuis le premier juillet 1878 jusqu'au 30 juin 1879, des denrées pour l'énorme somme de \$717,093,777. Comme pays exportateur, les Etats-Unis occupent le deuxième rang parmi les nations. Il faut un grand nombre de navires pour transporter ces exportations dans les divers parties de l'univers. Depuis que ce pays est passé au rang des nations, il y a une centaine d'années, il s'est glorifié et avec raison, d'être devenu le peuple le plus maritime et le plus commerçant du monde, si capable de construire des navires; et personne conteste l'habileté et la force de ses matelots.

Voici la proportion de la valeur des exportations transportées par des bâtiments américains et par des bâtiments étrangers pour la période susdite:

Table with 2 columns: Type of transport and Value. Rows include: Transporté par des bâtiments américains (\$12,890,538), Par des bâtiments étrangers (\$88,779,718), Par des chemins de fer (\$730,521).

On voit donc par ce tableau que les bâtiments américains n'ont transporté qu'environ un cinquième de toutes les exportations. Il est étrange en effet, de voir que les vapeurs et les bâtiments à voiles des nations étrangères ont transporté près de cinq fois autant que les bâtiments américains.

M. Moore, de New-York, au rapport duquel nous empruntons toutes ces données, en donne ici la raison. C'est parce que le gouvernement défend l'exportation aux Etats-Unis des bâtiments construits à l'étranger. Les américains ne peuvent pas acheter de bâtiments construits à l'étranger, et ne peuvent hisser le pavillon américain sur un bâtiment de cette provenance.

UNE VENGEANCE DIABOLIQUE. — On mande de Portland (Oregon), à la date du 23 septembre: Le nommé Martin Johnson vient de se rendre coupable d'un horrible attentat, dans le but d'aveugler un petit garçon de trois ans, fils du Dr. Thatcher, en lui jetant du vitriol au visage. Par bonheur, le misérable n'a pu accomplir son infâme projet, le liquide corrosif n'ayant atteint l'enfant qu'à la joue. Il paraît que Johnson avait eu il y a quelque temps une sérieuse difficulté avec le docteur, et c'est pour s'en venger qu'il avait conçu le projet de prendre la vue de son enfant. La prévenu a été arrêté.

PARC INTERNATIONAL. — Le Gouverneur de l'Etat de New-York, avec son secrétaire d'Etat et un arpenteur du gouvernement, viennent de se rencontrer à Niagara avec les honorables MM. Mowat, premier ministre de la province

d'Ontario, Fraser, Hardy et Purdee, pour prendre en considération le projet d'un parc international à faire sur les deux rives de la rivière Niagara, de chaque côté des chutes. Les Américains se sont montrés disposés à mettre ce projet à exécution, et à y contribuer pour la part de l'Etat de New-York jusqu'à concurrence de \$100,000, sans compter la valeur du terrain. Le terrain du côté canadien, comprenant 200 à 300 acres, pourrait être acheté pour environ \$400,000, ce qui n'est qu'une bagatelle pour une province riche comme celle d'Ontario, qui n'a pas un sou de dette.

VENTES PAR LE SHERIF. — La Corporation de Québec: contre Nazaire Belleau. — Un emplacement en la cité de Québec, rue Notre-Dame des Anges et St. Anselme, St. Roch, de 43 pieds de front par 47 pieds et 4 pouces de profondeur, avec bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du Sheriff, le 9 octobre, à 10 heures du matin.

— La Corporation de Québec: contre Thomas Burns, se qualifie. — Un emplacement en la cité de Québec, rue Sault-au-Matelot, de 24 pieds et 3 pouces de front par 100 pieds de profondeur, avec bâtisses, maison, grange, etc. Pour être vendu au bureau du Sheriff, le 9 octobre, à 10 heures du matin.

FAITES-VOUS CES QUESTIONS. Souffrez-vous beaucoup du mal de tête, de constipation habituelle, de palpitation de cœur? Avez-vous des étourdissements? Votre système nerveux est-il affaibli? Votre sang circule-t-il mal? Avez-vous la toux? Etes-vous affaibli? Avez-vous des rapports de nourriture après avoir mangé? etc., etc. Tous ces inconvénients, et d'autres encore, sont causés par la dyspepsie, le mal de foie et l'indigestion. Les FLEURS D'AUT DE GREEN sont maintenant connues par tous les droguistes comme remède certain. 2,400,000 bouteilles ont été distribuées dans tous les Etats-Unis, par l'entremise des droguistes, pour en faire l'épreuve. Deux doses suffisent pour convaincre toute personne de ses qualités étonnantes pour guérir toutes formes d'indigestion. Bouteille pour échantillon 10 cts. Bouteille régulière 75 cts. Vendue positivement par tous les droguistes.

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 10 oct., 6 octobre 1879. Première cotation Exchange Sterling 3 jours 48 1/2, soixante jours 48 1/2; Greenbacks, 47.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL. 4 octobre 1879. FLEUR. — Extra Supérieur, \$5.65 à \$5.70; Extra Supérieure, \$5.00 à \$5.60; Fancy, \$5.00 à \$5.00; Extra du Printemps, \$5.00 à \$5.60; Supérieure, \$5.10 à \$5.20; Forte de Boulangers, \$5.60 à \$5.80; Fine, \$4.50 à \$4.60; Middlings, \$3.75 à \$3.90; Recettes, \$3.25 à \$3.40; Saes d'Ontario \$2.70 à \$2.75; Saes de la Cité (délivré) \$2.85 à \$2.90.

RECETTES. — Blé, 132,78 mts; Blé d'Inde, 0,000 mts; Orge, 49 mts; Fleur, 5,323 quarts; Avoine, 4 quarts; Beurre, 2,227 tonnes; Fromage, 1,287 meules; Lard, 00 quarts; Pois, 7,087 minots; Avoine, 725 minots.

PRIX DES ACTIONS. Montréal, 4 octobre 1879. Premier bureau — Banque de Montréal, 131 à 130; Banque des Marchands, 81 à 81; ventes, 122 actions à 81; Banque du Commerce, 113 à 112; Banque Ontario, 61 demandé; Banque de Toronto, 113 à 111; Banque Consolidée, demandé 92; ventes, 11 actions à 7; Banque Moisson, 63 à 63; ventes, 100 actions à 64; 11 actions à 63; Banque du Peuple, 48 à 48; Banque Jacques-Cartier, 83 à 82; Banque Exchange, 50 à 50; Cie. du Télégraphe de Montréal, 85 à 85; ventes, 100 actions à 85; 100 actions à 85; 25 actions à 88; 25 actions à 85; Cie. du Gaz de la Cité, 119 à 118; Cie. de Navigation du Richelieu et d'Ontario, 38 à 38.

NEUROLOGIE. En cette ville, le 21 septembre, Rosanna, âgée de 4 ans, enfant de M. Romuald Michaud. O mort! cruelle mort! pourquoi nous as-tu enlevé celle que nous avons tant chérie, et sur qui nous fondions tant d'espoir. Dieu nous a punis, nous étions malheureux, nous ne savions que notre enfant, depuis sa plus tendre enfance elle n'avait cessé de nous donner les plus douces satisfactions par ses caresses.

Hélas! nous espérons encore longtemps la conserver pour faire l'ornement de notre famille, mais Dieu ne l'a pas voulu et il nous l'a enlevée le 22 septembre, après avoir reçu toutes les cérémonies de l'Eglise et la visite de tous ses amis elle a rendu paisiblement à Dieu sa belle âme pure de toute souillure. Adieu, innocente enfant, et dans le séjour de bonheur où tu es présente-mment, intercède pour nous qui restons sur cette terre malheureuse.

SES PARENTS. M. MOORE, de New-York, au rapport duquel nous empruntons toutes ces données, en donne ici la raison. C'est parce que le gouvernement défend l'exportation aux Etats-Unis des bâtiments construits à l'étranger. Les américains ne peuvent pas acheter de bâtiments construits à l'étranger, et ne peuvent hisser le pavillon américain sur un bâtiment de cette provenance.

ANNONCES NOUVELLES. SALLE DE MUSIQUE. LUNDI, 4 OCTOBRE 1879. Engagement du célèbre auteur et acteur anglais.

Geo. Fawcett Rowe supporté par la Compagnie de Vaudeville E. A. McDOWELL CE SOIR: GEO. FAWCETT ROWE dans le rôle de WILKINS MICAWBER dans le magnifique drame en 5 actes

LITTLE EMPLY. MARDI, 7 OCTOBRE BRASS! Réservez vos sièges chez le Capitaine C. E. Helliwell. Québec, 6 octobre 1879.

ANNONCES NOUVELLES.

Serre de Fleurs de Québec.

Je viens de faire des arrangements pour avoir des

ROSES DE BOSTON

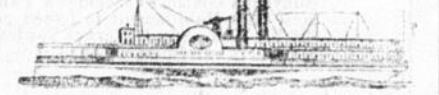
et autres Fleurs de choix des jardiniers-fleuristes de Boston et je continuerai comme par le passé à vendre des Fleurs pour Bouquets de Noce, de Bals et de Funérailles.

Bouquets de fleurs 25 cents, Bouquets-boutonniers 5 cents, Fleurs de maisons 40 pour cent au-dessous du prix ordinaire, Corbeilles de verdure 30 cents.

Terre préparée pour pots à bouquets 25 cents, pelouses, ornements de jardins faits sur commande et dans tous les détails.

SERRE DE FLEURS DE QUÉBEC TERRASSE DUFFERIN JOHN D. DOIG.

Québec, 6 octobre 1879—15



Le vapeur "RIVAL"

Laissera le Quai Champlain, les JEUDIS, à 6 heures A. M. et les DIMANCHES, à 2 heures pour la Bonne Ste. Anne directement, pour la commodité des pèlerins, et repartira de Ste. Anne ces mêmes jours-là à 3 heures P. M.

Les Lundis et vendredis, le vapeur partira de Ste. Anne et de la Ste. Famille dans le courant de l'après-midi pour la commodité des cultivateurs, et laissera Québec tous les Mardis et Samedis dans l'après-midi pour retourner aux postes ci-dessus.

Québec, 6 octobre 1879.



La Compagnie de Sachets Holman attire SPÉCIALEMENT L'ATTENTION sur le fait qu'une imitation de leur Sachet est offert en vente à Québec. Afin de prévenir ces fraudes, le public est prié de n'acheter les Sachets Holman que de J. GORDON BENNETT, au Bureau de la Compagnie, No. 32, rue Garneau, ou de son Agent, L. BROUIN, Libraire, à St. Roch.

Dr. D. W. FAIRCCHILD, M. D., Médecin consultant.

TEMOIGNAGES

Témoignage du Directeur-Gérant de l'une des Compagnies d'Assurance sur la Vie la plus prospère en Angleterre.

Messieurs: J'ai constaté que le Sachet Holman pour le foie et l'estomac et les Emplâtres médicamenteux de Holman sont d'excellentes choses. Le principe est logiquement naturel. La pratique est simple et facile. Leurs opérations sont sûres et certaines. Leurs effets sont bienfaisants et surprenants. Ils augmentent la force vitale de la constitution et aident la nature à ériger les artères de toutes les maladies.

Dans mon opinion leur usage général tendra à diminuer les souffrances humaines, et PROLONGER LA VIE et à donner la joie et le bonheur à bien des cœurs. Tout ce qui tend à ce but est grand et salutaire ne peut manquer d'apporter l'ordre et la prospérité aux opérations des Assurances sur la Vie. C'est pourquoi je désire doublement le succès de ce mode comparativement nouveau de traiter les maladies par l'absorption.

Directeur-Gérant de la Cie. d'Assurance British Workman, Edin Chambers, Birmingham.

St. Roch, Québec, 23 septembre 1879.

Messieurs: Ayant été affligé depuis sept ans de la dyspepsie et ayant entendu parler de l'efficacité de vos Sachets Holman, je me décidai d'en faire l'essai, et je suis heureux de pouvoir vous dire seulement depuis trois semaines que je le porte, je suis presque complètement guéri. Je conseille à toutes les personnes qui souffrent de cette maladie d'avoir recours à vos sachets.

MADAME JOSEPH LAFOND, No. 21, rue Belair, St. Roch.

Je suis heureux de certifier de la manière la plus authentique, que je me suis entièrement guéri de la dyspepsie que je souffrais depuis à peu près dix ans, avec un Sachet d'Holman de \$2.50 seulement, que je me suis procuré dans le mois de juillet. Les personnes qui douteront de la véracité de ce témoignage, pourront s'adresser à moi personnellement, et je me ferai un plaisir de les renseigner sur les grands avantages que j'ai retirés du Sachet Holman pour dyspepsie.

Mme. F. X. Grogons, Rue St. François, St. Roch.

Moulins de Batiscan, 5 septembre 1879. Cher monsieur, — Vous trouverez ci-inclus \$10 pour quatre de vos Sachets que vous aurez la bonté de m'expédier par la maille. Ils sont pour quatre personnes différentes.

J'ai vu M. Leblond, la semaine dernière, il est très bien maintenant, il mange et dort bien, et il se sent aussi fort et vigoureux qu'à l'âge de 18 ans. Je suis très satisfait moi-même de celui que je porte et je vous en demanderai d'autres bientôt. Votre respectueux, N. E. MURPHY, Moulins de Batiscan, P. Q.

Sachets réguliers, \$2.50 Sachets spéciaux, 3.50 Sachets pour Enfants, 2.00 Les demandes par lettres ou autrement doivent être adressées à J. GORDON BENNETT, 32, RUE GARNEAU, QUÉBEC, 6 octobre 1879.

AVIS

Est par le présent donné qu'une demande en séparation de corps et de biens a été ce jour formée par DAME MARIE-LOUISE-CLEO-PHILANTINE, contre son mari, ANDRÉ MONTREUIL, de la Cité de Québec, Charretier, devant la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, dans le District de Québec.

Québec, 1er octobre 1879. MARCHÉ H. CHABOT, Procureur de la Demanderesse, 2 octobre 1879—1m

ANNONCES NOUVELLES.

Encan de Meubles de Ménage.

MARDI, 7 OCTOBRE

A la résidence privée, No. 47, rue St. Nicolas, Palais.

Par encan sera vendu MARDI, le 7 OCTOBRE, à la résidence privée, No. 47, rue St. Nicolas, Palais, un lot de Meubles de Ménage, Siderbord, Canapé, Chaises, Poêle double, Couchettes, Table et simple, Comptoir dessus en marbre, Pipes, Tabac, etc., etc.

Le tout sera vendu absolument sans réserve et sera livré immédiatement. La vente commencera à 11 heures précises. Québec, 6 octobre 1879.

Encan de Machines, Engins, Bouilloires, etc.

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

Dans l'atelier de

ÉDOUARD HUNESBITT, Failli.

Mercredi, 8 Octobre 1879.

Nous avons reçu instruction de R. H. Wurtelle, délégué syndic en cette affaire, de vendre à l'encan, MERCREDI, le 8 OCTOBRE, à la Fabrique du Failli, rue Notre-Dame des Anges, St. Roch, tous les effets appartenant à la faillite consistant en un Engin (Upright) complet et presque neuf, la Bouilloire, Châti, Courroie, etc., etc., après quoi sera offert les immeubles suivants, quatre emplacements contenant 40 x 50 pieds chaque, dont trois sur la rue Notre-Dame des Anges et un sur la rue St. Antoine, avec une factorie en briques et autres bâtisses en bois dessus construites.

Pour toute information, s'adresser à MM. Wurtelle & Lortie, rue Dalhousie, Basse-Ville.

La vente à ONZE heures précises.

WURTELLE & LORTIE, Syndics, OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs, Québec, 6 octobre 1879—2f

VENTE PAR ENCAN

Par JOHN J. ARNTON.

Cie. de la Baie d'Hudson.

VENTE ANNUELLE D'AUTOMNE

DE ROBES DE BUFFLE.

La vente ci-dessus aura lieu à L'ENTREPOIT, No. 46, rue St. Pierre, Montréal.

Mercredi, 8 Octobre

ENVIRON 10,000 ROBES

De différentes grandeurs seront vendues. Conditions libérales. Les Robes seront visibles et les Catalogues pourront être obtenus deux jours avant la vente au Bureau de la Compagnie, No. 5, rue St. Pierre, ou chez l'Encanteur.

Vente à ONZE heures.

JOHN J. ARNTON, Encanteur, 24 septembre 1879, 24-27, 39 4-6-7 oct.

Société Bienveillante des Journaliers de Navires de Québec.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE MENSUELLE.

La réunion régulière mensuelle des membres canadiens-français de la Section No. 1 aura lieu à la Salle de Tempérance, rue Perland, LUNDI, le 6 du courant, à 7,30 heures précises.

Par ordre, WILLIAM FORAN, Secrétaire, Québec, 4 octobre 1879.

CHARBONS.

Charbon Américain de toutes sortes pour Fournaies et Poêles Self-feeding, Charbon Anthracite de Gales, Charbon Recoussis pour Engins, Charbon Newcastle pour Forges, Ciment de Portland, Briques Refractaires, Plâtre de Halifax, etc., etc.

En vente chez JOHN McNAUGHTON & CIE., 194, rue St. Paul, Québec, 4 octobre 1879—1m

COMMIS DEMANDE.

On demande un Commis ayant de l'expérience dans le commerce d'Épicerie, et sachant le français et l'anglais. S'adresser à FR. S. GINGRAS, Coin des rues Scott et St. Gabriel, Québec, 2 octobre 1879.

Hotel J. T. Levallée

Canardière, Chemin Beauport.

M. J. T. LEVALLÉE informe le public et ses amis qu'à partir du 1er Octobre il servira à son Hotel, Canardière, des Lunchs, Diners, Soupers, etc., à toute heure de la journée.

Les Vins sont des meilleurs crus et les Cigares, importés directement de la Havane. Liqueurs de choix de toutes sortes. Québec, 2 octobre 1879—1m

Rafle d'une Maison

A trois étages située sur la rue St. Olivier, No. 101, faubourg St. Jean. La maison est complètement finie en dedans; le premier étage est en pierre, les deuxième et troisième en bois. Elle est lambrisée en briques, et couverte en ferblanc avec comble français. Prix 30 cents, strictement payable d'avance. Québec, 30 septembre 1879—3m

ON DEMANDE A LOUER IMMEDIATEMENT

Une petite maison meublée. S'adresser, avec description, prix, etc. BOITE 27, BUREAU DE POSTE, Québec, 30 septembre 1879—6f

Charbon Superieur POUR GRILLES.

1,002 Tonnes, en déchargement du navire "Forest Queen."

- AUSSI -

750 Tonnes Charbon de bois, en déchargement du navire "Forest Queen."

- TOUJOURS EN MAINS -

- Charbon Anthracite de Galles. Newcastle pour Grilles. Newcastle, grosseur d'une noix. Anthracite Américain, toute grosseur, de Galles pour Engins. Anglais pour Engins. Briques Réfractaires, Ciment de Portland, etc.

WM. CRAWFORD & FILS.

Québec, 27 septembre 1879-1m



CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT.

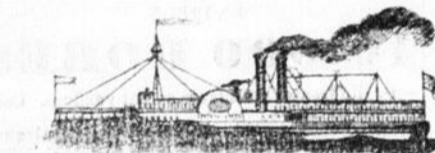
DIVISION DE L'OUEST.

Chemin de Fer Q. M. O. & O.

Le chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa.

Le et après MERCREDI, le 1er OCTOBRE, les trains laisseront le DÉPÔT D'HOCHÉLAGA comme suit :

Table with train schedules including Train Express pour Hull, Train Express de Hull, Train Express de Hull, etc.



La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

ENTRÉE Québec, Montréal, Toronto et Hamilton. Marcheront régulièrement comme suit : Le "QUEBEC" les mardis, jeudis et samedis, et le "MONTREAL" les lundis, mercredis et vendredis.

POELES !

La maison V. BELANGER & CIE., rue la Fabrique, Haute-Ville, a reçu dernièrement et offre en vente aujourd'hui la plus belle variété de POELES qu'il soit possible de trouver en cette ville.

DERNIERS GENRES

Chapeaux en Feutre POUR MESSIEURS Venant d'être reçus ET Chapeaux de Satin de Lincoln et Bannat.

CHANCE RARE.

Le soussigné échange trois fermes très-bien situées pour des propriétés de ville d'égale valeur. Pour autres détails, s'adresser à B. CAMPBELL, 225, rue St. Valer, Québec.

AUTRES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES D'AUTOMNE Glover, Fry & Cie.

Département des Robes - Nouveaux genres et nouvelles nuances. Département des Chapeaux - Chapeaux de Castor et Feutre de Paris, ainsi que les nouvelles Plumes, Fleurs, Rubans, Dentelles, etc., etc.

Département des Tailleurs - Nouveaux Costings et Etoffes à Pantalons. Bon Habillage de Tweed pour \$10.50. Nouveaux Ulsters et Pardessus à des prix extrêmement bas.

Département des Tapis - Nouveaux patrons en Tapis de Tapisserie depuis 50c et au-delà. Tapis de Tapisserie depuis 90c et au-delà.

Un grand assortiment d'Effets de Ménage tel que Flanelles, Couvertures de Laine, Shirts, Coton très-large, Toile à Nappe, Serviettes de Table, Toiles et Cotons à Draps, Toiles Ouvrées, etc., etc. Le tout de très-bonne qualité.

5 0/0 d'Escompte au Comptant. GLOVER, FRY & CIE. Québec, 28 septembre 1879.

LES SOURCES D'HUILE !

En conséquence de l'immense production d'Huile de Pétrole et de la stagnation générale des affaires, nous trouvons des huiles de pétrole de toutes qualités, offertes en vente à des prix d'un bon marché inaccoutumé.

L'Huile Astrale DE PRATT

Elle est non-explosive, brûle toute la nuit sans jeter de fumée ni mauvaise odeur. Pour l'usage des résidences privées et des églises elle est incomparable.

J. B. Z. DUBEAU, Rue de la Couronne, St. Roch. LECLERC & LETELLIER, Rue et faubourg St. Jean. E. & H. TAYLOR, Foulons. A. TOUSSAINT, Haute-Ville. M. CASS, Côte du Passage, Lévis. PEVERLEY & CIE., AGENTS IMPORTATEURS. Québec, 20 septembre 1879.

POUR ETOFFES A ROBES, CASHMERES, MERINOS, SOIES ET SATINS, RUBANS, DENTELLES, ETC.

Allez chez Fyfe & Wright, 22, RUE LA FABRIQUE.

POUR FLANELLES, COUVERTURES, DRAPS POUR HABITS, TWEEDS, ETC.

Allez chez Fyfe & Wright, 22, RUE LA FABRIQUE.

POUR AVOIR DES MARCHANDISES SECHES DE FANTAISIE ET D'ETAPE DE TOUTES SORTES A BON MARCHÉ

Allez chez Fyfe & Wright, 22, RUE LA FABRIQUE. Québec, 30 septembre 1879.

Hotel St. Louis QUEBEC.

Cet Hôtel a réduit le prix de sa pension pour les saisons D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Les personnes qui désirent une excellente pension feront bien de s'adresser au Bureau de cet Hôtel avant d'aller ailleurs. Québec, 17 septembre 1879-1mp

Nouvelles Importations Au Bon Marche ! COIN DES RUES ST. JEAN & COLLINS HAUTE-VILLE.

Les marchandises suivantes provenant des meilleures maisons européennes seront vendues comme à l'ordinaire VINGT PAR CENT AU-DESSOUS DES PRIX COURANTS : Manteaux dans les derniers goûts. \$2.50 et plus. Châles en Laine. 2.80 et plus. Etoffes à Robes, dernière nouveauté 0.99 et plus. Draps pour Ulsters. 1.45 et plus. Draps pour Manteaux, tout laine. 1.45 et plus. Draps pour Manteaux, Union. 0.90 et plus. Cachemire Français, tout laine. 0.55 et plus. Toile d'Irlande, valant 75 cents. 0.35 et plus. Flanelles de toutes sortes. 0.15 et plus. Wincey pour Chemises. 0.12 et plus. Wincey uni, bonne qualité. 0.06 et plus. Laines à tricoter. 0.50 et plus. Tweed tout laine. 0.40 et plus.

Aussi un assortiment considérable de Franges, Rubans, Fleurs, Plumes, Garnitures de toutes sortes. On recevra des nouvelles marchandises toutes les semaines jusqu'à ce que l'assortiment soit complet dans tous les départements. Une visite est respectueusement sollicitée.

N. GARNEAU, Coin des rues St. Jean et Collins, Haute-Ville. Québec, 21 août 1879.

Chemin de Fer Q. M. O. & O. DIVISION DE ST.

Ligne la plus courte et la plus prompte pour se rendre à Boston et New-York et tous les autres endroits au sud et à l'ouest via le Chemin de fer South Eastern.

Jusqu'à nouvel avis, les trains marcheront comme suit :

Table with train schedules for Express, Malle qu-LUNDI, Malle qu-MERCREDI, Malle qu-VENDREDI, etc.

POISSON ! POISSON ! !

500 quarts HARENG. 300 quarts MAQUEREAU. 100 quarts MORUE. 50 quarts SAUMON. - AUSSI - HUILE DE MORUE. HUILE DE LOUP-MARIN. CHEZ J. B. Renaud & Cie. 72 a 92, rue St. Paul. Québec, 10 septembre 1879.

LES PLUS JOLIES Romances de Salon

Nous tenant par la main. 25c. Les oiseaux du poète. 25c. Timidité. 25c. Ça fait peur aux oiseaux. 25c. Violette. 50c. Le Louisianais. 40c. Stances à l'océan. 35c. Amour et fleurs. 40c. Pauvres amoureux. 25c. Mon bonheur. 40c. Je ne t'aime plus. 25c. Sais-tu pourquoi. 25c. Une larme. 25c.

En vente chez A. LAVIGNE, Importateur de Pianos et Harmoniums, 25, rue St. Jean, (Banque d'Épargne.) Québec, 9 septembre 1879.

J. A. COUTURE, Médecin-Vétérinaire,

Inspecteur de la Quarantaine des Animaux à Lévis et Professeur de Matière Médicale au Collège Vétérinaire de Montréal.

Toutes les maladies des animaux traitées à prix modérés. 49, RUE DES JARDINS, Entre la Cathédrale Anglaise et l'Hôtel St. Louis, Québec, 19 juin 1879-3m

Avneue des Erables

Lots à bâtir à vendre. S'adresser à TESSIER & DELAGE, N. P. Québec, 27 mai 1879-4m

Chemin de Fer Intercolonial.

Jusqu'à avis contraire les Trains de ce chemin laisseront la Station de la Pointe-Lévis comme suit :

Table with train schedules for Express pour Halifax et St. Jean, Train Mixte et Malle, Train du Marché, etc.

Ces Trains voyageront sur le temps de Québec et non sur celui de Montréal comme ci-devant. D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B., 15 août 1879.

LIVRES NOUVEAUX.

L'Aboyeuse. 1 vol. 55 cents. La Péruvienne. 1 " 80 " La Fille Sauvage. 1 " 80 " L'Accusé. 1 " 80 " Les Robinsons de Paris. 1 " 80 " L'Enfant Maudit. 1 " 55 " Le Château des Aymes. 1 " 80 " Le Gouffre. 1 " 80 "

En vente chez FABRE & GRAVEL, Libraires, à Montréal. 29 août 1879.

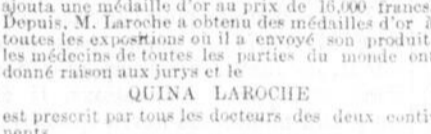
AU PUBLIC ! RECOMPENSE

\$3,320.00

Il a été fondé en France des prix destinés aux savants qui par leurs inventions avaient fait progresser les sciences. L'univers entier est appelé à concourir, et dans la liste des lauréats on trouve des Anglais, des Américains, des Allemands, à côté des Français.

M. LAROCHE, pharmacien.

A obtenu ce prix pour les procédés de fabrication du QUINA LAROCHE



est prescrit par tous les docteurs des deux continents. LE QUINA LAROCHE contient la totalité des nombreux principes contenus dans les trois meilleures sortes de quinquina (jaune, rouge et gris) extrait directement de l'écorce et n'a rien de commun avec les vins préparés avec la sulfate de quinine.

est le plus efficace et le meilleur marché des vins de quinquina : un verre de QUINA LAROCHE équivaut à trois verres de tout autre vin de quinine.

est approuvé et recommandé par tous les journaux de médecine.

est toujours efficace comme TONIQUE ET RECONSTITUANT contre le défaut de force et d'énergie, les affections de l'estomac, le défilé général, pâles couleurs, lymphatisme, convalescence, suite de couches, chlorémie, etc.

L'Administration du Quina Laroche, 22 et 19, rue Drouot, a décidé que ses produits seraient détaillés au Canada aux mêmes prix qu'en France. L'heure de douane ancienne tarif 25 0/0, nouveau tarif 50 0/0 en plus. L'Administration prenant tous les autres frais à sa charge.

PRIX du grand flacon \$1.35 petit 0.80

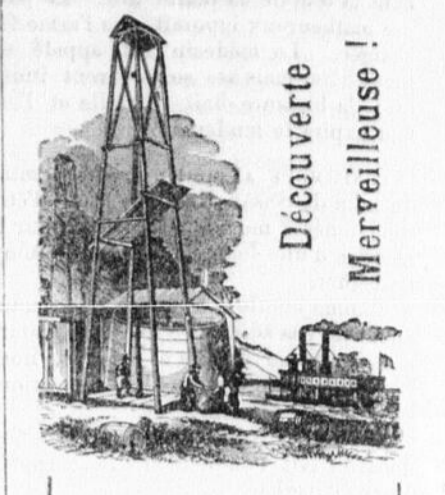
Seul agent à Québec, chez M. BRASSART, professeur botaniste diplômé, rue St. Joseph, St. Roch, No. 390 et 392.



Plus résolutif et aussi plus dépurateur que l'huile de foie de morue; l'Iode Diastase en granules est d'un usage facile, tout indiqué contre la scorbutie, les goitres, ulcères, tumeurs, les maladies osseuses, etc

22 et 19, rue Drouot Paris. A vendre chez M. BRASSART, 390 et 392, rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 23 novembre 1878-1m

L'AMI DES TÊTES CHAUVES !



CARBOLINE

Extrait Parfume du Pétrole AMÉLIORÉ ET RENDU PARFAIT. Est le seul article qui établit la pousse des cheveux sur les têtes chauves et qui guérit toutes les maladies de la peau et du cuir chevelu.

LE MONDE L'ATTENDAIT DEPUIS DES SIÈCLES.

La plus grande découverte de notre époque, et ce qui concerne l'humanité, est certainement la CARBOLINE, extrait parfumé du pétrole, qui apporte une cure radicale à la chute des cheveux, amène le plus souvent par une maladie quelconque de la peau. C'est encore un préservateur puissant, qui apporte la couleur naturelle aux cheveux devenus blancs, qui leur donne de l'élasticité et une apparence saine. La chute des cheveux, l'accumulation des croûtes farineuses sur le cuir chevelu et le blanchissement des cheveux sont autant de preuves que le cuir chevelu est affecté et que les glandes qui nourrissent les cheveux sont malades. Pour arrêter ces causes, il faut recourir à la CARBOLINE.

Il est un fait connu que les plus belles couleurs sont celles contenant de l'huile de pétrole; il en est de même pour les cheveux qui deviennent après deux ou trois applications d'une couleur magnifique. Il faut bien remarquer que cet article n'est pas un teinture mais un remède qui apporte la vie au cheveu. En somme, c'est la plus belle découverte de notre siècle; c'est une panacée merveilleuse, incomparable, qui fait la consolation des chauves et des vieux.

Nous conseillons à nos lecteurs d'en faire l'essai, convaincus que nous sommes qu'une seule application suffira pour leur prouver ses effets merveilleux. (Pittsburg Commercial, 22 octobre 1874)

DAVISVILLE, Cal. 8 nov. 1878. CHAS. LANGLEY & CIE., San Francisco.

Chers messieurs, - J'ai grand plaisir à vous informer que l'usage de votre CARBOLINE a eu un résultat heureux. Depuis trois ans j'étais chauve, et j'avais perdu tout espoir de voir la pousse de mes cheveux. Il y a quatre semaines je fis pour la première fois votre application, et je suis heureux de vous dire que j'ai acheté une bouteille de votre CARBOLINE pour en faire l'essai. Il n'y a guère plus d'une semaine que j'en fais usage et déjà ma tête est couverte de cheveux noirs et fins qui croissent rapidement et de suite parottés. J'aurai mes premiers cheveux. Je vous autorise à publier cette lettre si cela vous fait plaisir. Votre, etc.

CHAS. E. WHITE, Davisville, Cal. Signé et assermenté devant moi, ce huitième jour de novembre 1878. JAMES D. KING, Notaire Public.

JOSEPH E. POND, Jr., Avocat, de North Attleboro', Mass., écrit : "Depuis vingt ans une tête était aussi nette qu'une boule de billard. Il y a huit semaines en arrivant à Paris, j'ai eu le plaisir de faire usage de votre CARBOLINE; j'en achetai une bouteille et l'effet a été miraculeux. On les cheveux n'avaient pas poussé depuis des années, croissent maintenant de belles touffes. Je n'espère pas une pousse de cheveux rapides, mais j'espère aussi rapidement que ceux que l'on coupe avec des ciseaux. Vous pouvez publier cette déclaration si vous le jugez opportun."

W. H. BRILL & CIE., Pharmaciens de la Cité, quinze Avenue de Pittsburg, Pa., écrit : "Nous avons vendu des préparations chimiques pour la pousse des cheveux depuis plus de vingt ans, mais jamais nous n'avons vu rien de comparable à la CARBOLINE. Nous la recommandons avec plaisir aux amis et au public en général."

M. GUSTAVE F. HALL, de la Troupe Opératoire de Mme. Oates, écrit : "Après un usage de six semaines, je déclare que votre CARBOLINE a fait repousser tous mes cheveux tombés depuis plusieurs années."

Votre CARBOLINE a fait recroître mes cheveux quand toutes les autres préparations n'ont pu le faire. Je la considère comme le meilleur préservatif contre la chute des cheveux. B. F. ARTHUR, Chimiste, Holyoke, Mass.

LA CARBOLINE Est présentée au public, sans crainte d'être démentie, comme le meilleur remède pour la pousse des cheveux. PRIX - UNE PIASTRE la bouteille. Vendue par tous les droguistes.

KENNEDY & COMPANY, Pittsburg, Pa., Seuls Agents pour les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne.

En vente par tous les droguistes aux Etats-Unis et au Canada et en gros par Northrop & Lyman, Toronto, Ont., B. A. Mitchell & Son, London, Ont., Winer & Co., Hamilton, Ont., Henry Skinner, Kingston, Ont., John Roberts, Ottawa, Ont., Wm. W. Greenwood, Ste. Catherine, Ont., H. Haswell & Co., Montréal, Edmond Giroux & Frère, Québec, Brown & Wynn, Halifax, N.-E., Thos. B. Barker & Son, St. Jean, N.-B., 19 juin 1879-3fs